

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 5 août 2021

Portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR: TREP2124221A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 5 août 2021, sont nommées membres de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs au titre du collège des associations de protection de l'environnement agréées en application de l'article L. 141-1, des associations de défense des consommateurs agréées en application de l'article L. 811-1 du code de la consommation et des associations reconnues d'utilité publique dans le domaine de l'économie sociale et solidaire :

- Mme Aurore Médieu, titulaire, représentante de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire, en remplacement de Mme Flore Berlingen,
- Mme Camille Rognant, suppléante, représentante de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire, en remplacement de Mme Aurore Médieu.